

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2010

ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - (n° 2449)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1140

présenté par
M. Poignant-----
ARTICLE 40

À l'alinéa 13, substituer aux mots :

« les mesures d'interdiction prévues »

les mots :

« l'interdiction prévue ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel et de précision.